

Sarl LE 5 TROIS LOCATION
Capital social : 1500€
Siège social : 10 ruelle de l'Enclos, 97137 Terre de Haut
RCS : Basse Terre

ACTE DE NOMINATION DU GÉRANT

Entre les soussignés :

- Bonbon Luidgi, demeurant au 1 route de Ballée, 53340 SAULGES, de nationalité française, né le 28 novembre 1978 à Basse Terre.
- Pineau Nicaise demeurant au 10 ruelle de l'Enclos, 97137 Terre de Haut, de nationalité française, née le 29 novembre 1956 à Terre de Haut.

Il a été décidé ce jour, de commun accord entre les associés, ce qui suit :

Article 1 - Nomination du gérant

Les associés décident de nommer en qualité de gérant :

Pineau Nicaise, demeurant au 10 ruelle de l'Enclos, 97137 Terre de Haut, de nationalité française, née le 29 novembre 1956 à Terre de Haut.

Et

Bonbon Luidgi, demeurant au 1 route de Ballée, 53340 Saulges, de nationalité française, né le 28 novembre 1978 à Basse Terre.

Les gérants ainsi désignés acceptent les fonctions qui leurs sont confiées et s'engagent à les exercer conformément aux statuts de la société et aux dispositions légales en vigueur.

Article 2 - Durée du mandat

Le mandat des gérants est confié pour une durée indéterminée, conformément aux dispositions des statuts de la société.

Article 3 - Pouvoirs du gérant

Les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et dans son intérêt, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément réservés aux associés par la loi ou les statuts.

Article 4 – Rémunération

Il est convenu que les gérants percevront une rémunération de 1000€ par mois.

Article 5 - Dépôt et formalités

Le présent acte sera déposé au greffe du tribunal de commerce compétent pour l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

Fait à Terre de Haut, le 10 janvier 2025

Signatures des associés :

Bonbon Luidgi

Pineau Nicaise

Signature du gérant désigné :

Lu et approuvé
du et approuvé

